

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 12 juillet 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme TRENZ – Mme FARAONE – M. ZINS – M. LAACHIR – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme RASALA – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – Mme BRAUSCH (qui a donné procuration de vote à M. FRIDERICH) – M. WILHELM.

Point n°27 : Subvention à l'Association sportive du Collège Robert Schuman

Monsieur KARST, rapporteur :

L'association sportive du Collège Robert Schuman, présidée par M. Steve LAJUS, Principal de l'établissement scolaire, a sollicité la commune de Hombourg-Haut en vue de l'obtention d'une subvention pour la participation au Championnat de France des Jeux de l'UNSS 2023.

Cet événement sportif qui a rassemblé 98 collèges de toute la France métropolitaine et d'outre-mer, s'est déroulé à Epinal du 19 au 22 juin 2023. L'équipe du collège Robert Schuman, encadrée par deux professeurs d'EPS, était composée de sept élèves de la catégorie « benjamins » (élèves de sixièmes et cinquièmes). Elle a participé notamment aux épreuves d'athlétisme et de handball, se classant à la 87^{ème} place et à la 72^{ème} place sur ces deux disciplines.

A noter que cinq autres collèges mosellans étaient aussi représentés : Paul Valéry de Metz, L'Albe d'Albestroff, Robert Schuman de Behren-lès-Forbach, Alexandre Dreux de Folschviller et François Rabelais de L'Hôpital.

Les frais pour l'association sportive du Collège Robert Schuman s'élèvent à 1 647 € (hébergement, restauration, transport) et la demande de participation à la commune est de 500 €, soit 30 % du coût de participation à la manifestation sportive.

Il est rappelé que la commune de Hombourg-Haut, labellisée « Terre de Jeux 2024 », s'engage pleinement dans le soutien au développement de la pratique sportive des jeunes hombourgeois. Aussi, sa volonté est d'encourager et de valoriser le travail mené, tout au long de l'année, par les élèves et leurs professeurs d'EPS pour accéder et participer à ce championnat de France des Jeux UNSS.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres des commissions « finances » et « affaires sportives », le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 500 € à l'association sportive du Collège Robert Schuman pour la participation à cet événement.



Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 juillet 2023

Le Maire,
Laurent MULLER